

L'U 29/05/09

Ville et agglomération adoptent les orientations du Grenelle local de l'environnement

73 actions dès cette année

DERNIÈRE séance, hier soir, pour le Grenelle local de l'environnement. Le conseil d'agglomération et celui de la ville se sont penchés en détail sur les quelque 150 priorités mises au jour pendant les six mois qu'a duré l'opération. La majeure partie d'entre elles a été étudiée par les conseillers communautaires dans la mesure où 117 fiches actions relèvent de la compétence de l'agglo.

Les projets ont été répartis en deux groupes : ceux pour lesquels les moyens techniques et financiers pourront être mobilisés dès 2009 et ceux qui mériteront d'être approfondis. On peut ainsi s'attendre, dès cette année, à voir des comportements adoptés. Cela va de la réduction de l'arrosage pour les espaces verts, de la diminution de 60 % de l'usage des produits phytosanitaires au niveau des collectivités, ou encore la réduction du papier dans les administrations.

Sur un plan pratique et plus visible pour le contribuable, il est également question de créer des stations et des sas pour les vélos, de réaliser un bilan carbone de l'agglomération, ou encore de favoriser,



De nombreux projets, à mettre en œuvre dès cette année, concernent les transports, et notamment les déplacements à vélo.

à chaque projet d'urbanisation, les surfaces non imperméables. Les projets les plus conséquents prendront plus de temps à émerger. On notera notamment la création d'un

pôle multimodal à la gare de Châlons et de son équivalent au centre-ville.

Sur la question des transports, le maire a souligné son étonnement quant au peu

d'intérêt des personnes sondées lors de l'enquête téléphonique, début mai, concernant le covoiturage (7 % seulement des personnes étaient intéressées).

Autre grand projet avancé : la création d'une plateforme de distribution de petits colis en centre-ville afin d'éviter les norias de camions. Au total, les conseillers communautaires puis les conseillers municipaux ont adopté 73 actions à mettre en œuvre dès cette année. Les autres, qui devront être mûries, ont également été adoptées à l'unanimité.

En outre, les deux assemblées ont décidé de mettre en œuvre un Agenda 21. Une démarche qui est, selon Benoist Apparu, bien avancée par les travaux réalisés pour le Grenelle.

Le sujet a toutefois suscité les commentaires d'Alain Goze, qui émettait des réserves sur le fait qu'il ne soit pas conduit au niveau municipal mais intercommunal.

L'élu d'opposition dénonçait également la définition de cet Agenda 21 comme un simple « débouché administratif » au Grenelle, soulignant qu'il s'agissait pour lui d'un « vrai projet politique au niveau d'un territoire ».

Mettant un point final aux débats, le maire affirmait que « l'Agenda 21 est ce que l'on en fait, à nous de le construire ». Y a plus qu'à...

Stéphanie VERGER

Photo: WFL/AGG